



Protocole Difficultés neurocognitives

*Merci de
votre
Coopération*

Chez les patients de
65 ans et plus

Le dépistage par tous



- 
- Accès au dossier du patient dans WEDA
 - Onglet Consultation 
 - “Histoire de la Maladie Interrogatoire”
 - “Questionnaire protocole difficultés cognitives”
 - Remplir le questionnaire avec le patient et le valider 

- Le questionnaire est directement collecté par la coordinatrice
 - En fonction du résultat : soit le patient est revu dans 6 - 9 mois soit le médecin traitant est alerté
- 

- 
- Si le médecin est alerté : des examens cliniques sont effectués par le médecin et/ou l'orthophoniste

- En fonction des résultats, le patient est orienté vers les Ateliers Mémoires ou vers une prise en charge individuelle
- 